

20 | Tout ce qu'il faut savoir 24 | sur vos écocentres !

L'écocentre n'est PAS un dépôt ! Notre priorité?
• le réemploi • le recyclage • la revalorisation •

Rivière-du-Loup

35, rue Henry-Percival-Monsarrat

**HORAIRE ESTIVAL À PARTIR
DU 2 AVRIL JUSQU'AU
16 NOVEMBRE 2024**

**Lundi au samedi
8 h 00 à 16 h 00**

Fermé le 1^{er} avril, 24 juin, 1^{er} juillet,
et 2 septembre.

Horaires d'hiver à compter du
18 novembre 2024 (Heures ouv. à venir)

Consultez notre site web pour l'horaire
de réouverture en 2025.

Saint-Hubert-de- Rivière-du-Loup

151, 1^{er} rang Est

**OUVERT DU 6 MAI
AU 2 NOVEMBRE 2024**

**Lundi, vendredi, samedi
8 h 00 à 16 h 00**

Fermé le 24 juin, 1^{er} juillet et 2 sept.

OBLIGATOIRE

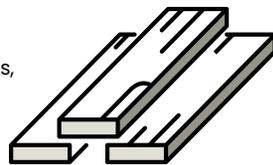
**Séparer vos matières AVANT
d'arriver à l'écocentre.**

- **IMPORTANT** : Présentez-vous au plus tard 15 min. avant la fermeture •

Les dates et heures d'ouverture sont susceptibles de changer en fonction des conditions météorologiques et des travaux. Consultez notre site web ou notre page Facebook pour les dernières mises à jour.

ON NE GASPILLE PAS LE BOIS, ON LE TRIE !

Tout ce qui est en bois doit être regroupé : 2x4, tiroirs, palettes, portes, fenêtres ancestrales, etc. (mélamine à part)



*ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

Les entreprises (dont les entrepreneurs en construction et rénovation) et les institutions peuvent venir déposer leurs matières triées à l'écocentre! La facturation fonctionne au volume.

Consultez le site web de Co-éco pour les tarifs.



**Récupération et vente de meubles,
petits objets et matériaux de construction usagés.**

Venez voir notre inventaire directement à l'écocentre!
Plus d'informations sur ecochantier.ca.



**APPORTEZ
VOTRE PREUVE
DE RÉSIDENCE.**

✓ **Matières acceptées SANS FRAIS**

- Métaux
- Appareils ménagers, électriques et électroniques
- Bois (bois de construction, meubles, bran de scie, portes et fenêtres, palettes, etc.)
- Résidus verts (gazon, feuilles, plantes non envahissantes)
- Agrégats (brique, béton, asphalte et terre non contaminée)
- Résidus domestiques dangereux bien identifiés (huiles, solvants, acides, pesticides, produits d'entretien ménager, etc. en contenants étanches, aérosols, piles, néons, fluocompactes)
- Bonbonnes de propane (max 30 lbs)
- Pneus sans jantes (moins de 48,5 po), batteries d'autos
- Matériaux secs (bardeau d'asphalte, gypse, mélamine, vitres, lavabos, céramique, CANEXEL, clôtures à neige, fibrociment, plancher flottant, etc.)

\$ **Matières acceptées AVEC FRAIS**

Pour connaître les frais applicables : www.co-eco.org

- Branches
- Meubles rembourrés, matelas et sommiers
- Douches ou baignoires en acrylique ou fibre de verre
- Revêtement de vinyle, panneaux et laines d'isolation, papiers goudronnés, tapis, prélares
- Pièces et toiles de piscine, bâches, abris d'auto, produits en plastique non recyclable

✗ **Matières REFUSÉES**

- Déchets domestiques
- Pneus de tracteurs et de camions
- Plantes exotiques envahissantes, terre contaminée et souches d'arbre
- Vêtements, textiles
- BPC, amiante
- Feux d'artifice, explosifs, armes et munitions
- Résidus domestiques dangereux de plus de 20 L
- Médicaments, seringues et tous produits médicaux ou vétérinaires
- Carcasses d'animaux

Appareils électroniques
Les écocentres de la MRC sont des points de dépôt officiels
du programme Recycler mes électroniques^{MC}.

